

Accueils de Loisirs 2020



PRIMAIRES



ACCUEIL POUR LES ALSH D'ÉTÉ SUR LES 6 SEMAINES DU 7 JUILLET AU 14 AOÛT :
SAUF CHANGEMENT PROCHAIN DES RESTRICTIONS SANITAIRES,
UN ACCUEIL LIMITÉ DANS LA DURÉE ET PRIORISÉ

En l'état actuel des prescriptions dues à la crise sanitaire, la Ville de Wattrelos précise deux choses :

- d'abord qu'elle souhaite mettre en œuvre des Centres de Loisirs Sans Hébergement cet été, pour une durée de 6 semaines ;
- mais que, pour respecter les conditions sanitaires telles qu'actuellement prévues, celles-ci obligent à réduire le nombre d'enfants accueillis durant les accueils de loisirs. Deux principes sont envisageables : le partage des six semaines en deux sessions de trois semaines (non cumulables) ; des mesures de priorisation mises en place.

Ainsi, pour l'heure, pour permettre au plus grand nombre d'enfants de bénéficier de nos centres, les enfants ne peuvent s'inscrire qu'à l'une des deux sessions possibles :

- du 7 au 25 juillet ;
- ou
- du 27 juillet au 14 août.

Les Centres seront ouverts aux enfants wattrelosiens. Et si, pour respecter les contraintes sanitaires d'accueil, il fallait restreindre le nombre d'enfants accueillis, et donc prioriser ceux-ci, seraient ainsi inscrits en priorité :

1. Les enfants domiciliés à Wattrelos qui ont bénéficié de l'accueil en service minimum durant la période de confinement et dont les deux parents travaillent hors télétravail sur la session d'accueil sollicitée
2. Les enfants domiciliés à Wattrelos dont les deux parents travaillent hors télétravail sur la session d'accueil sollicitée et familles monoparentale, lorsque le parent travaille (hors télétravail)
3. Les enfants des professionnels des services périscolaires permettant d'organiser les Centres aérés
4. Les places disponibles seront ensuite attribuées aux autres familles dont l'un des parents travaille
5. Les enfants sur prescription du CCAS

Les autres demandes qui ne peuvent être ainsi priorisées seront étudiées en fonction des places disponibles dans les différents Centres.

Dossiers disponibles sur www.ville-wattrelos.fr ou à retirer à l'accueil de la Mairie.

Pour vous préinscrire, ce dossier sera à remplir et à envoyer complet par courriel à l'adresse suivante : guichetuniquedesenfants@ville-wattrelos.fr, avec copie de toutes les pièces justificatives pour le jeudi 18 juin 2020 dernier délai.

Attention, les nécessités éventuelles de priorisations liées aux protocoles d'accueil nous amèneront à vous confirmer l'attribution de place pour votre (vos) enfant(s).

Dès réception de votre facture par mail, le paiement se fera prioritairement par le portail famille (via www.ville-wattrelos.fr), dans les délais indiqués sur la facture.

Le paiement vaudra inscription.

Like*
ta
gourde

*aime



Tous ensemble,
RÉDUISONS
les déchets
plastiques

Chaque année, 2,165 milliards de gobelets en plastique sont utilisés en France. Pour les bouteilles plastiques, c'est encore pire : on en utilise 6,355 milliards chaque année.

Wattrelos
Une Ville
au cœur qui bat

Chers Parents,

La Ville de WATTRELOS, soucieuse d'une prise de conscience de notre impact écologique, met en place dans ses structures, des opérations **ZÉRO DÉCHET**.

Dans cette optique, **NOUS VOUS DEMANDONS DE MUNIR IMPÉRATIVEMENT VOTRE ENFANT D'UNE GOURDE** avec son nom et prénom inscrits.

Merci d'avance de votre collaboration dans cette initiative.

Le service PERISCOLAIRE



ACCUEILS DE LOISIRS **-PRIMAIRES-**

Comme chaque année, dans le cadre des Accueils de Loisirs d'été, la Municipalité a préparé pour 2020 un programme d'activités très diversifiées qui raviront à coup sûr vos enfants et leur permettront de passer de manière agréable une grande partie des vacances.

Les Accueils de Loisirs seront ouverts du **mardi 07 juillet** au **vendredi 14 août 2020** inclus et ils fonctionneront en journée continue du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 16 heures 30. Les repas sont pris sur place.

- Ecole **Anatole France**, rue de Boulogne, Primaire
- Ecole **Lakanal**, rue F. Buisson, Primaire
- Ecole **Léo Lagrange**, rue des Écoles, Primaire
- Ecole **Lavoisier**, rue Lavoisier, Primaire
- Ecole **Camus**, rue du Beau Saule, Primaire

CONDITIONS POUR Y PARTICIPER

Les enfants âgés de 6 ans (scolarisés en élémentaire) à moins de 14 ans à la date des centres, scolarisés en 2019 /2020, quel que soit l'établissement qu'ils fréquentent, y seront admis et y recevront un goûter. Tous ces accueils de loisirs sont mixtes. Les enfants devront s'y présenter entre 9h20 et 9h30 et terminent à 16h30. Hors de ces heures d'ouverture, les familles restent civilement responsables des enfants.

IMPORTANT

Afin de garantir tout sinistre, matériel ou corporel pouvant survenir à l'enfant ou être causé par lui dans le cadre des activités périscolaires, votre enfant doit être couvert obligatoirement par une assurance en garantie **EXTRA-SCOLAIRE** (type MAE, ou autres....)

A remettre le jour de l'inscription IMPERATIVEMENT. Sans ce justificatif, l'enfant ne pourra être accepté.

DU 07 JUILLET AU 14 AOUT 2020 INCLUS
CINQ GARDERIES FONCTIONNERONT :

- **ECOLE CAMUS (rue du Beau Saule)**
- **ECOLE LÉO LAGRANGE (rue des Écoles)**
- **ECOLE ANATOLE FRANCE (rue de Boulogne)**
- **ECOLE LAVOISIER (rue Lavoisier)**
- **ECOLE LAKANAL (rue F. Buisson)**

Du lundi au vendredi de 7 heures à 9 heures 30 et de 16 heures 30 à 18 heures 30. Elles sont préconisées aux parents qui travaillent.

Amener impérativement votre numéro d'allocataire de la C.A.F pour l'inscription.
Sans ce numéro, le tarif le plus élevé sera appliqué (à défaut, votre avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018).

TARIFS GARDERIE (tarifs sous réserve de modification)

TRANCHES	QF C.A.F (mensuel)	TARIFS A LA SEANCE
A	0 à 369€	0,40€
B	370€ à 499€	1,00€
C	500€ à 700€	1,50€
D	701€ à 1000€	1,80€
E	>1000€	2,20€
F (extérieur)	-----	3,60€

Les tranches sont définies en fonction du quotient familial.

TARIFS DES ACTIVITES (hors repas) (tarifs sous réserve de modification)

TRANCHES	Semaine de 5 jours	Semaine de 4 jours (du 07 au 10/07)	Semaine de 3 jours (du 15 au 17 juillet)
A	2,70€	2,16€	1,62€
B	5,20€	4,16€	3,12€
C	10,50€	8,40€	6,30€
D	15,70€	12,56€	9,42€
E	22,00€	17,60€	13,20€
F (extérieur)	31,50€	25,20€	18,90€

Les tranches sont définies en fonction du quotient familial.



TARIFS DES REPAS OBLIGATOIRES (tarifs sous réserve de modification)

TYPES DE TARIFS	Semaine 5 jours	Semaine 4 jours (du 07 au 10/07)	Semaine de 3 jours (du 15 au 17 juillet)
TARIF REDUIT* (0,35 € par repas)	1,75 €	1,40 €	1,05€
TARIF REDUIT* (1,10 € par repas)	5,50 €	4,40 €	3,30€
TARIF PRIMAIRE (2,70 € par repas)	13,50€	10,80€	8,10€
TARIF EXTERIEUR (5,10 € par repas)	25,50 €	20,40 €	15,30€

👉 Les familles ayant bénéficié des tarifs réduits jusqu'au 3 juillet, en bénéficieront à nouveau durant les accueils de loisirs d'été. *Aide du C.C.A.S



L'inscription pour les centres se fait OBLIGATOIREMENT à la semaine.
Une fois l'inscription validée et payée, **AUCUN REMBOURSEMENT** ne sera possible, même en cas d'annulation, d'absence ou d'exclusion.

PRISE DES REPAS

Votre choix des repas sera valable pour toute la durée du centre.

- Traditionnel
- Végétarien
- Traditionnel Option Végétarien

Si votre enfant présente une allergie alimentaire ou une intolérance alimentaire, merci de prendre contact avec le service de la Restauration Municipale, dans les plus brefs délais :

- Par téléphone au 03.20.81.64.28 le matin
- Par mail : cuisine.centrale@ville-wattrelos.fr



REMARQUES PARTICULIERES

- Les canifs, ciseaux, miroirs, ballons, récipients, objets dangereux sont interdits dans les centres.
- Les enfants porteurs de parasites (poux) dans les cheveux ne seront pas acceptés ou rendus aux parents.

Il est recommandé aux parents de marquer les vêtements de leurs enfants, de les munir d'une gourde, d'un chapeau pour les protéger du soleil et d'un imperméable en cas de pluie.



La Ville attache une attention particulière à l'accueil de tous les enfants. Si votre enfant nécessite un accompagnement spécifique, notamment pour raisons médicales, contactez-nous afin de définir ensemble les meilleures conditions d'accueil (03.20.81.64.81).



Pièces à fournir lors de l'inscription :

Tout dossier incomplet sera refusé.

Pour les enfants déjà inscrits en ALSH et/ou en garderie pour l'année 2019/ 2020:

- Fiche d'inscription et sanitaire dûment remplie et signée
- Fiche de vaccinations à jour, disponible dans le même service sur présentation du carnet de santé

Pour une nouvelle inscription :

- Fiche d'inscription et sanitaire dûment remplie et signée
- Fiche de vaccinations à jour, disponible dans le même service sur présentation du carnet de santé
- Attestation d'assurance EXTRA-SCOLAIRE pour l'année 2019 /2020
- Justificatif de domicile (datant de moins de trois mois)
- Attestation de la CAF de moins de trois mois (Si votre numéro d'allocataire CAF n'est plus actif, présentez votre avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 du foyer). Si vous percevez des allocations familiales belges, l'attestation de la Belgique.

Pour tous :

- Photocopie de la pièce d'identité de l'enfant pour une sortie sur le territoire belge
- Moyen de paiement (chèques, espèces, carte bleue, chèques vacances acceptés pour les activités)
- Justificatif C.C.A.S pour les familles qui bénéficient des repas tarif réduit
- ATTESTATION DE(S) L'EMPLOYEUR(S) justifiant du travail EN PRÉSENTIEL (Hors télétravail)



Merci de munir votre enfant d'un masque



ENFANT- FICHE SANITAIRE

NOM :

PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

VACCINATIONS :

ATTENTION N'oubliez pas de **JOINDRE LE CERTIFICAT DE VACCINATIONS** (à retirer en mairie)

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBEOLE oui non VARICELLE oui non ANGINE oui non
SCARLATINE oui non COQUELUCHE oui non OTITE oui non
ROUGEOLE oui non OREILLONS oui non
ASTHME oui non \Longrightarrow Si oui, cela nécessite-t-il la Ventoline sur le centre ? Oui non

ALLERGIES : MEDICAMENTEUSES oui non Préciser :

ALIMENTAIRES oui non Préciser :

AUTRES

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....

Dans le cadre des accueils de loisirs :



→ Votre enfant est susceptible d'être photographié ou filmé pour les publications de la Ville de Wattrelos. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié, veuillez, s'il vous plaît, le signaler au directeur.

→ Vous autorisez votre enfant à effectuer les sorties organisées par le centre.

→ En cas d'incident, l'organisateur se réserve le droit de mettre fin aux semaines d'activités déjà réglées par anticipation après concertation du Responsable et des parents (aucun remboursement ne sera effectué).

→ Si votre enfant présente des problèmes d'adaptation, n'oubliez pas de le signaler. Tout problème survenu sera de votre responsabilité le cas échéant.

→ Vous avez pris connaissance du règlement intérieur en vigueur et l'accepte.

Je soussigné,, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Certifié exact

Date :

Signature du responsable :

- AVEC : - ATTESTATION D'ASSURANCE OBLIGATOIRE
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE
- CERTIFICAT DE VACCINATIONS (à retirer en mairie)
- N° allocataire de la CAF

FICHE D'INSCRIPTION (primaire)

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : SEXE :

Date de naissance : Ecole fréquentée en 2019 /2020.....classe.....

Nom et Prénom du Responsable : Tél :

Nom et Prénom du Conjoint : Tél :

Adresse des parents : Tél (fixe) :

Employeur du Responsable : Tél (fixe) :

Nom assurance extra-scolaire : N° adhérent :

N° C.A.F :

CENTRE DE RASSEMBLEMENT CHOISI :

PREVISIONS : Semaine 1 (du 07/07 au 10/07) Semaine 4 (du 27/07 au 31/07)

 Semaine 2 (du 15/07 au 17/07) Semaine 5 (du 03/08 au 07/08)

 Semaine 3 (du 20/07 au 24/07) Semaine 6 (du 10/08 au 14/08)

PAS DE CENTRE LE LUNDI 13 JUILLET 2020.

Ces prévisions ne valent pas inscription. Merci de bien vouloir cocher les cases où votre enfant sera présent au centre. Seul le paiement validera l'inscription.

Repas traditionnel

Repas végétarien

Repas traditionnel option végétarien



REPAS OBLIGATOIRES POUR TOUS

L'enfant ira-t-il en garderie : oui non

N'oubliez pas que votre enfant ne pourra pas accéder au centre sans une inscription complète au préalable.

CACHET DE L'ECOLE